BARRICADE
CULTURE D'ALTERNATIVES

&

OURTHE AMBLEVE
GREOA

Présentent

LES COMPAGNONS DE LA TERRE

RÉINVENTER L'AGRICULTURE EN WALLONIE

Benoît **Noel** et Laurence **Van Malder** ★ 2014

VERSION 1.01

Travail réalisé en collaboration entre le GREOA asbl, Barricade asbl et la Boutique de Sciences de l'UCL

Une agriculture vivrière, créatrice d'emploi, respectueuse de l'environnement et des consommateurs est possible. Elle se développe d'ailleurs déjà en Ourthe-Vesdre-Amblève. Plusieurs acteurs associatifs faisant partie du réseau « Ceinture Aliment-terre[1] » se mobilisent pour créer une Coopérative porteuse de 3 innovations majeures : 1° Démocratisation avancée de la gouvernance, 2° Innovation sociale autour d'un modèle de compagnonnage permettant la mutualisation des outils et des savoirs, 3° Réinvention d'un modèle de production écologiquement intensif, en économie circulaire et orienté vers le circuit court.

Sur base d'une analyse économique, agronomique et pratique, nous nous proposons de montrer concrètement, chiffres à l'appui, comment nous pourrions révolutionner l'agriculture wallonne dans les prochaines années, avec à la clef une souveraineté et une sécurité alimentaire retrouvées, et des dizaines de milliers d'emplois recréés. La *Ceinture aliment-terre liégeoise* se conçoit comme un

1 *Ceinture aliment-terre liégeoise* – www.catl.be, partenaires porteurs de la coopérative : GREOA, GAL des Condruses, AGES, ADL de Comblain-au-Pont.

réseau de partenaires, de partenariats, une toile qui puise sa force dans le collectif, la mise en commun des énergies.

La *Ceinture aliment-terre liégeoise* (CATL) a des objectifs très ambitieux sur le long terme : fournir aux ménages liégeois 50 % de leurs besoins alimentaires tout en créant 5000 emplois. Pour les atteindre, la CATL procède par recherche-action, par l'expérimentation de modèles alternatifs sur le terrain. La construction de l'innovation sociale se développe ainsi chemin faisant, de façon organique, s'enrichissant, se remodelant et évoluant par essais-erreurs. Issu de cette démarche, les *Compagnons de la terre* est un projet qui vise à renforcer les petits producteurs émergents et augmenter leur nombre. Comment ? Par une organisation horizontale des producteurs, par la mutualisation des outils, des mains, des compétences et des savoirs. À la clef il y a la réappropriation collective, par les citoyens, de la production qui les nourrit tous les jours, il y a le renforcement des liens entre eux et les agriculteurs de souche, ces liens qui tendaient jusqu'ici à se distendre.

Ces enjeux sont aujourd'hui considérés comme centraux par deux structures bien implantées dans leurs territoires respectifs, des structures dont l'un des principaux atouts est leurs réseaux au sein des mondes politique, académique, associatif, économique. Ces structures, le GREOA d'une part et *Barricade* d'autre part, témoignent d'un désire commun et ardent de reconstruire un lien fort et vivant ville-campagne.

La méthodologie de recherche-action utilisée ici est une analyse ascendante, un point de vue très concret et local, qui s'attache au comment avant d'être projetée à l'échelle de la Wallonie. Cette analyse part logiquement de ce que mangent les familles wallonnes et s'attache ensuite à la manière dont une agriculture « solaire », inclusive, agroécologique pourrait répondre à cette demande en n'oubliant pas de faire vivre économiquement le producteur. Au final, elle aboutit à des conclusions et prospectives très encourageantes qui sont traduites en volume économique, en emplois, en sécurité et souveraineté alimentaire. Elle montre comment un vaste projet de redéploiement économique est possible sur cette base et s'adresse à tous ses contributeurs potentiels : citoyens, politiques, monde académique et associatif, entrepreneurs, agriculteurs de souche, producteurs émergents hors du cadre de l'agriculture familiale.

L'IMPASSE DE L'AGRICULTURE ACTUELLE

Selon le rapport sur l'évolution de l'économie agricole et horticole en Wallonie[2], la taille moyenne de l'exploitation wallonne est de 51,1 hectares, pour

2 Rapport *Évolution de l'économie agricole et horticole 2012-2013.*

1,2 unité de main-d'œuvre effective[3] correspondante. Pour comparaison, la main-d'œuvre par unité de surface agricole en Flandre est presque trois fois plus élevée, sur des exploitations plus de deux fois plus petites. La dimension moyenne économique de l'exploitation agricole wallonne est de l'ordre de 177 000 euros PBS[4]. Toujours selon le même rapport : « la main-d'œuvre agricole Belge, qui représente à peine 0,5 % de la main-d'œuvre agricole européenne produit 2 % de la valeur de la branche d'activité agricole de l'Union européenne. Ceci caractérise bien une agriculture (industrielle) intensive sur des sols aux qualités pédoclimatiques exceptionnelles ». Ces chiffres, à première vue valorisants pour l'agriculture wallonne, masquent toutefois une réalité alarmante :

Dégradation des zones productives

Depuis 1982, différents rapports qui retracent l'évolution de l'environnement wallon[5] montrent la dégradation de la zone agricole la plus productive et les nombreuses externalités négatives du modèle agricole, industriel, qui y est pratiqué : érosion, diminution des taux d'humus, infiltration de nitrate, espèces invasives, chute de la biodiversité pour l'essentiel.

Un modèle de production dépendant, vulnérable et malmené

Par ailleurs, l'agriculture wallonne a subi plusieurs crises récemment, dont celle du lait a été la plus emblématique. Ces crises démontrent la grande vulnérabilité du modèle agricole wallon principalement orienté vers la production primaire, et fortement dépendant des importations. En effet, l'agriculture wallonne écoule des productions qui capitalisent environ 10 % de la valeur obtenue auprès de consommateurs finaux distants. Ainsi, en Belgique, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire (située essentiellement en Flandre) exportent douze fois plus que la part de l'agriculture dans le PIB[6]. Ce ratio témoigne de l'écart entre les prix des produits finis commercialisés et celui des matières premières agricoles.

L'essentiel de la valeur (ce qui pèse dans le chiffre d'affaire de l'agriculture wallonne) est issu des productions animales, sachant qu'environ deux tiers des agriculteurs wallons pratiquent l'élevage. Or si la Belgique ne comptait que sur ses herbages pour nourrir ses troupeaux, plus de la moitié de ceux-ci disparaîtraient. En Wallonie, la proportion des charges opérationnelles consacrée à l'achat d'aliments complémentaires se chiffre à 51 % en production de

3 Équivalent temps plein par ferme.

4 Les coefficients de PBS représentent la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent hors toute aide. Ils sont exprimés en euros. Il s'agit d'une valeur théorique construite sur base d'une méthodologie européenne standardisée.

5 etat.environnement.wallonie.be

6 Chiffres-clefs de l'agriculture 2012, SPF Économie.

viande bovine et 63 % en production laitière[7]. Les éleveurs wallons peuvent rapidement se retrouver pris en tenaille entre un prix des protéines végétales qui flambe (suite par exemple aux effets du changement climatique et de la spéculation) et les prix des productions animales qui n'augmentent pas depuis 10 ans, qui même diminuent périodiquement suite à l'ouverture des marchés et aux stratégies d'intégration de l'agrobusiness. En outre, la place occupée par l'alimentation dans la consommation totale des ménages se réduit depuis très longtemps déjà ; ces trente dernières années, elle a reculé d'environ un quart, passant de 22 % à 16 %. Mais tous les produits n'ont pas baissé dans une même mesure : la part du pain, de la viande fraîche et de la charcuterie a régressé de près de moitié, tandis qu'une autre catégorie gagnait en importance : les plats préparés.

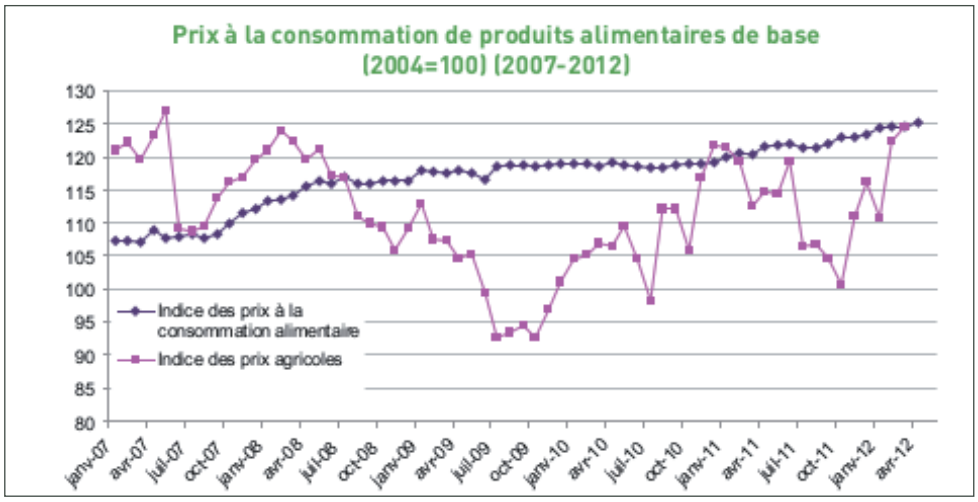

Source : Chiffres clefs de l'agriculture 2012, SPF Économie.

Continuons notre voyage de l'autre côté du miroir. Si on inclut la main-d'œuvre de l'agriculteur valorisée au tarif d'un ouvrier agricole, les charges moyennes de l'agriculture wallonne s'élèvent à 3 373 euros / hectare[8]. Or les produits d'exploitation, primes incluses, s'élèvent à seulement 2 889 euros/ hectare. Autrement dit, les agriculteurs ont les charges, les soucis et les horaires des patrons de PME, mais s'ils se payaient au tarif d'un ouvrier agricole, les fermes feraient faillites. Dans les faits, les agriculteurs ne peuvent donc même pas se payer à ce tarif, pour se payer (mal) ils disposent de seulement 17 % des produits de leur exploitation, soit, à peu de chose près, les primes PAC (qui représentent 18 % des produits d'exploitation). Sans les primes, ils ne gagneraient donc strictement rien. Concrètement, au-delà de la valeur théorique du PBS (177 000 eu-

7 Performances et rentabilité en agriculture wallonne (année 2008 à 2011), J-M Bouquiaux, J-M. Marsin et R. Daniel, Direction de l'Analyse Économique Agricole, M-H Buron, Centre d'Economie Rurale de Marloie, 2013, 56 pp.

8 Rapport Évolution de l'économie agricole et horticole 2012-2013, Ministère.

ros) tel que définit plus haut, le chiffre d'affaire réel, hors prime, d'une ferme wallonne moyenne de 51,1 ha s'élève à 121 000 €.

Un effondrement humain

Enfin, humainement, l'agriculture wallonne est au bord de l'effondrement. Depuis plusieurs décennies les statistiques agricoles font état de la diminution constante du nombre d'exploitations, de l'absence de successeurs chez les trois quarts des exploitants actuels, ainsi que de l'âge avancé de ces derniers.

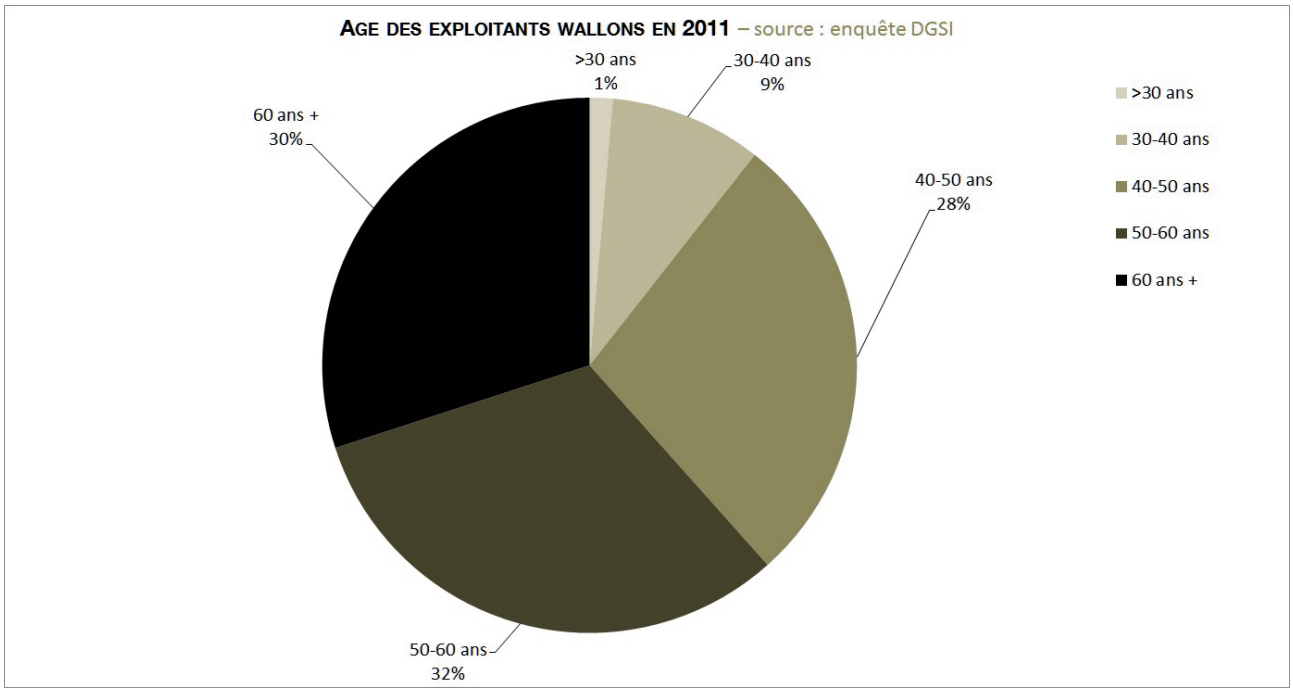

Preventagri, devenu aujourd'hui *AgriCall* a vu le jour en 2001. Conçue dans un premier temps comme une cellule d'accueil psychologique pour faire face stress professionnel et post-traumatique lié aux abattages consécutifs aux crises alimentaires, ils ont par la suite découvert une problématique beaucoup plus vaste. Leurs recherches ont démontré que 29 % des agriculteurs souffraient d'épuisement psychologique *(burn out)* ! Vu l'afflux des appels de détresse, le service a été maintenu jusqu'à ce jour.

Pour se maintenir dans cette situation difficile, outre leur rémunération, les agriculteurs disposent d'une autre variable d'ajustement : leur patrimoine. Ils possèdent notamment 30 % des terres cultivées. Derrière la façade de l'agriculture familiale traditionnelle, des drames humains se jouent, des terres changent de main sans faire de bruit. Nombreux sont les agriculteurs qui vivent chichement et travaillent durement « sans rien gagner » afin de simplement conserver leur patrimoine. D'autres n'y arrivent plus et acceptent de vendre leurs terres par petits bouts contre la garantie d'en rester les exploitants encore un temps. Ceux qui les rachètent sont souvent leurs collègues les plus productivistes. Ces derniers sont largement favorisés par le système des aides agricoles

européennes[9]. Chaque année, ils peuvent toucher chacun plusieurs centaines de milliers d'euros d'aides, des capitaux qui leur permettent de spéculer sur la terre au point de créer une bulle sur le point de se rompre.

Un constat de longue date et toujours d'une actualité brûlante

Ces situations ne sont pas nouvelles, En 2004, Thierry Laureys nous avertissait dans son livre – *Changer le modèle Agricole en Wallonie*[10] : « si rien n'est fait, 9000 agriculteurs auront disparu dans 10 ans », les statistiques agricoles montrent qu'ils ont à présent disparu. En 1990, la Wallonie comptait 46 305 emplois agricoles, 20 ans plus tard, ils sont 47,5 % de moins, soit une diminution de 3,2 % par an.

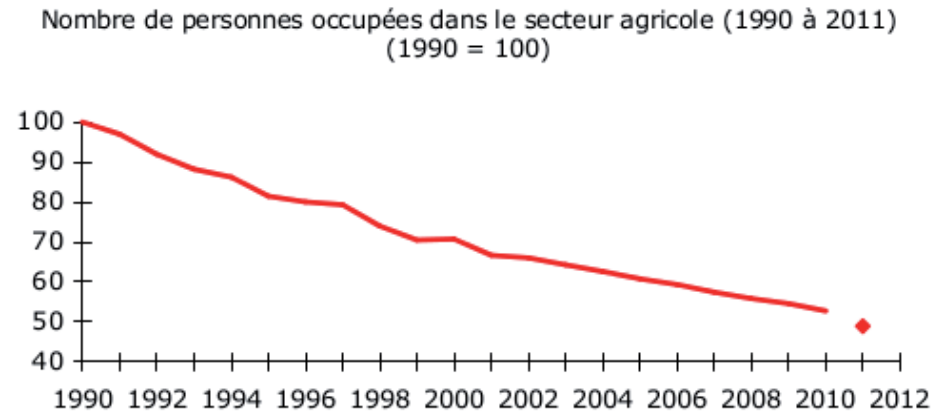

DGSIE, recensements et enquêtes agricoles

En 2014, Pablo Servigne, dans son livre *Nourrir l'Europe en temps de crise – vers des systèmes alimentaires résilients*[11], arrive aux mêmes constats pour l'agriculture européenne. Selon lui les systèmes alimentaires de demain devront être résilients, c'est-à-dire diversifiés, locaux, modulaires et décentralisés, cycliques, basés sur les collectivités, et transparents. Et surtout l'agriculture devra, en plus de produire beaucoup, avoir pour mission de régénérer les écosystèmes et la biodiversité. En réalité, même imperceptible par la majorité de la population, ce changement est déjà en marche sur le terrain…

9 Au départ, les aides PAC étaient liées à la production, elles allaient donc préférentiellement au plus productivistes, ensuite elles ont été découplées de cette production mais toujours payées sur une base historique. L'agriculteur qui percevait beaucoup d'aides à la production avant, a perçu par la suite le même montant mais sans devoir produire un quota déterminé pour autant.

10 Thierry Laureys, *Changer le modèle agricole en Wallonie,* 2004.

11 Pablo Servigne, *Nourrir l'Europe en temps de crise,* Nature & Progrès, 2014.

ÉCLOSION DES ALTERNATIVES : PERSPECTIVES DE MARCHÉ ET REGARDS PORTÉS PAR DES ACTEURS DE TERRAIN

De plus en plus d'acteurs « hors cadre familial agricole » se mobilisent dès à présent pour l'invention d'une autre agriculture. Cette agriculture se veut vivrière, écologique, plus productive par unité de surface, intensive en main-d'œuvre, et praticable sur de petites surfaces. Nous verrons qu'elle peut également s'avérer très complémentaire et partiellement se porter au secours de sa grande sœur, l'agriculture traditionnelle, malmenée par des marchés financiarisés qui se nourrissent littéralement sur le compte de nos fermiers.

En Europe, de nombreuses initiatives innovantes et porteuses d'avenir émergent depuis plusieurs années pour répondre d'avantage aux besoins des communautés locales. Citons comme exemples : la *Ferme biologique du Bec Hellouin* en Normandie[12] qui cultive sur une petite surface de manière intensive selon les principes de la permaculture, les *potagers-toits*[13] à Bruxelles qui valorisent des espaces inutilisés en les exploitant pour la culture intensive de légumes biologiques, ou encore le *Concept Orchard*[14] dans le Kent qui obtient des rendements plus élevés de pommes qu'en agriculture biologique conventionnelle avec moins d'intrants rares comme l'eau, les combustibles fossiles et les terres fertiles.

Ces propositions, celles d'une agriculture citoyenne, écologiquement inventive, orientée vers le consommateur, s'inscrivent dans des tendances de marché très favorables qui président à l'émergence du circuit court depuis plus d'une décennie. Selon les données (2012) du SPF économie, la consommation moyenne de denrées alimentaires représente un budget de 2152 d'euros / habitant / an. Notre analyse par poste montre que 19 % de ce budget concerne des denrées qui ne sont ni productibles chez nous ni substituables aisément. Selon Yves Noirfalisse - président de l'ALPSIA, en Wallonie 82 % de l'alimentation est importée. Ces chiffres donnent un marché alimentaire global de 7,5 milliards d'euro par an en Wallonie dont 63 % (82%-19%), soit 4,7 milliards d'euros, représente la part potentiellement à prendre sur les importations. Autrement dit, si nous produisions nous-mêmes ce que pour l'instant nous achetons chèrement à nos voisins, nous pourrions générer plus de 46 600 emplois temps plein en considérant le ratio emplois / chiffre d'affaire de l'agriculture wallonne (1,2 emploi / ferme de 51,3 hectare dont le chiffre d'affaire hors prime s'élève à 121 000 d'euros par an). Si, pour les pessimistes, seule une part de ce gâteau est raisonnablement à envisager, pour les optimistes

12 www.fermedubec.com

13 potage-toit.blogspot.be

14 www.orchardworld.co.uk/concept/

au contraire, rien n'empêchera la Wallonie d'aller plus loin et de devenir à l'instar de ses voisins, exportateur net de produits alimentaires.

Voilà au moins une quinzaine d'année que le marché wallon est demandeur de productions locales de qualité. Un indicateur de cette tendance est la croissance constante de l'agriculture bio, les chiffres de *bioforum*[15] montrent ainsi que depuis 2000, le nombre d'exploitations bio en Wallonie a plus que doublé et les surfaces cultivées ont été multipliées par trois. Globalement la consommation de produits bio augmente d'environ 15 % par an. Le bio n'est toutefois à prendre que comme un indicateur du développement d'un plus large secteur comprenant les produits locaux etc., il témoigne surtout de « l'envie » du circuit court.

De fait, depuis 15 ans, de nombreuses initiatives commerciales visent à surfer sur cette lame de fond et à proposer ces produits (bio, locaux,…) aux consommateurs via des circuits relativement courts. Outre la création de nombreuses initiatives telles que *Coprosain, Agricovert, Topino, Paniers Malins, Les Grosses Légumes, Point Ferme, la Coopérative Ardente,* etc., cette tendance s'est récemment concrétisée par la charte *Produits locaux près de chez vous* qui vise à promouvoir ces produits en grande surface. En somme, tout le monde « sent le business », et les initiatives de commercialisation ne manquent pas. Dans ce secteur, les fruits et légumes constituent des produits phares. En effet, 62 % du chiffre d'affaire du bio est réalisé par les produits végétaux, en 2011, 60 % des consommateurs bios ont achetés des légumes et 40 % des fruits bio. Or, la grande majorité, voire la totalité des paniers de légumes bio ou locaux disponibles sur le marché wallon contiennent une part importante de légumes achetés chez des grossistes.

Aux dires de Marc Vanbergen – service agricole de la province de Liège –, on peinait toujours en 2013 à fournir des légumes locaux aux grandes surfaces alors que le problème est nettement moindre pour les autres catégories de productions locales. Selon Alain Delvigne – *Centre interprofessionnel maraîcher* –, cette situation s'explique par un nombre très réduit de maraîchers diversifiés en Wallonie (environ 160).

Selon l'analyse des dépenses des ménages que nous avons réalisée, chaque wallon consomme 220 kg/an de fruits et légumes. La part importée potentiellement substituable par la production locale à développer représente environ 139 kg de fruits & légumes par wallon et par an, soit au total 485 000 tonnes/an pour le territoire. A raison de 30 tonnes/an produite par 1 emploi temps plein sur 2 hectares (chiffres moyens en production maraîchère diversifiée et mécanisée), ce potentiel représente donc 16 000 emplois. On ne peut que s'étonner de l'incroyable fossé entre les 160 activités effectives et les 16 000 emplois à créer potentiellement ! Pourtant les acteurs de l'agriculture biologique et de la formation aux métiers verts constatent un regain croissant

15 http://www.bioforumwal.be/pdf/37-Le_bio_en_chiffres_2012_PDF.pdf.

d'intérêt pour un retour à la terre. Alors que la main-d'œuvre fait cruellement défaut à l'agriculture traditionnelle, les acteurs de la petite agriculture alternative sont unanimes : ils croulent sous les demandes de stages. Pour *Ecotopia* à Tilff, pour les *Jardins du Sart* à Poulseur, pour la petite ferme bio de Bierleux Haut, la main-d'œuvre n'est pas un problème, le problème c'est d'arriver à la former et à l'encadrer. Mais cet intérêt se concrétise aussi par de grands projets portés par des réseaux de citoyens et la société civile, citons notamment la *Ceinture aliment-terre liégeoise* (www.catl.be) et les dynamiques similaires (*Le Début des haricots, Les Grosses Légumes, Jardhennuyer,*…) qui se montent autour de Bruxelles, en province de Luxembourg et dans le Hainaut. Il reste que cet élan de motivation pour le développement d'activités de productions aptes à satisfaire un marché très demandeur se heurte à la faible rentabilité de l'activité. Selon Rudolf Koechli de la ferme *Arc-en-ciel,* le revenu de ce travail lorsqu'il est non-mécanisé n'est que de 6 euros / hectare.

Il existe donc un grand vivier d'emplois en Wallonie dans la production alimentaire locale de qualité. Ce marché en pleine croissance génère une forte demande pressentie par de nombreux acteurs. Toutefois on peine à trouver des producteurs pour alimenter les circuits de commercialisation qui se multiplient. Pour être rentable ou au moins viable, la production demande un savoir-faire qui s'acquière difficilement. Et malgré cela, de nombreux petits producteurs se lancent. Mais comment faire alors pour permettre le développement de ces producteurs ? Comment éviter les faillites ? Comment augmenter le revenu par travailleur au point de rendre cette activité attractive et économiquement plus stable ? Un début de réponse se dessine actuellement au sein de la *Ceinture aliment-terre liégeoise* avec la création de la coopérative *Les Compagnons de la terre.*

LES COMPAGNONS DE LA TERRE : INVENTION D'UNE COOPÉRATIVE POUR UNE AGRICULTURE VIVRIÈRE DE BORD DE VILLE

En Ourthe-Vesdre-Amblève, est née une alternative à l'agriculture conventionnelle industrielle. Elle est portée par le GREOA (www.greoa.be) et implique conjointement plusieurs acteurs locaux dans le cadre de la *Ceinture aliment-terre liégeoise.* Le projet *Compagnons de la Terre* a pour premier objectif de lancer en province de Liège un producteur coopératif en agroécologie orienté vers le circuit court. Les premiers acteurs autour de la table, emmenés au départ par l'ADL de Comblain-au-pont, ont d'abord noué des relations avec plusieurs nouveaux propriétaires terriens et candidats producteurs indépendants. Ce travail a abouti en premier à un modèle social d'organisation des producteurs et à une réflexion poussée sur la gouvernance et les statuts d'une future coopé-

rative[16]. Ensuite, porté par cette dynamique, le GREOA a obtenu plusieurs subventions de la Wallonie afin de mener une recherche-action. Dans ce cadre, les contacts ont étés poursuivis avec plusieurs projets et producteurs : *Ferme du Halleux, Martinrives,* ECOTOPIA, *Les Champs D'Ialou* à Rahier, la petite ferme bio de Bierleu-Haut, *Les Jardins du Sart* à Poulseur. Ils aboutissent à des perspectives de développement de la production sur 90 hectares répartis sur six sites pour les trois prochaines années. Une activité « test » démarrera en 2014 sur plusieurs d'entre eux. Actuellement, le *Centre Ecotopia* à Tilff[17] « pépinière d'idées » coopère avec le GREOA pour démarrer des parcelles maraîchères.

Le modèle proposé est aussi social, et se base sur l'idée du compagnonnage. Il sera développé sur plusieurs sites, dont ceux cités précédemment, et il vise à créer une organisation horizontale des producteurs. La coopérative ne sera pas un chapeau, fédérant par dessus les producteurs indépendants, elles sera un trait d'union, positionné à côté. La coopérative permettra de mutualiser les savoirs et les outils, elle proposera des conventions à des producteurs indépendants selon l'idée qu'ensemble on est moins vulnérables (plus résilients). Ces conventions établiront le ratio de ressources productives fournies par les partenaires (investissements, main-d'œuvre, intrants, terres, etc.) et le même ratio servira au partage de la production faite en commun. Un tel système de mutualisation fonctionne déjà dans le secteur de l'éolien citoyen. La coopérative collaborera avec les producteurs associés en vue de la commercialisation sur base d'un accord d'achat-vente à marge zéro. Chacun pourra ainsi bénéficier des canaux des autres sans frais. Faisant cela, la coopérative se positionne clairement comme producteur et pas comme intermédiaire de commercialisation. De fait, le système de compagnonnage s'inscrit dans un cercle vertueux développant l'expertise de production. En s'associant avec plusieurs producteurs sur plusieurs sites, la coopérative décloisonnera, capitalisera et diffusera rapidement les savoirs. Une fois lancé, nul doute que le modèle de production s'améliorera en continu sur base des expériences pratiques menées avec cette multitude de producteurs et de sites. Mais comme souvent, le plus dur est de démarrer. Afin d'établir un premier modèle de production, une collaboration entre le GREOA et la *Boutique de Sciences* de l'UCL a aboutit aujourd'hui à des résultats chiffrés sur une base théorique rigoureuse.

16 Voir analyse barricade : « Comment inclure la démocratie dans les statuts d'une coopérative, ouverture de pistes par les Compagnons de la Terre. » À PARAÎTRE.

17 http://www.ecotopiatilff.be/topic1/index.html

PREMIÈRE AVANCÉE DANS LA RECHERCHE-ACTION : DESSEIN D'UNE FERME AGROÉCOLOGIQUE

Le modèle de production à créer tentera de répondre à la question suivante : « Comment est-il possible de produire sur une petite surface, en intégrant les principes de l'agroécologie tout en assurant une viabilité économique et une qualité de vie au producteur ? ».

Il faut d'abord que le producteur puisse vivre de son métier. Comme on l'a vu, ce point est loin d'être acquis et en conséquence, nous nous devons d'aborder la question du modèle de production sous un angle économique. Cette approche s'inscrit principalement dans le contexte du circuit court. Le circuit court, par une stratégie de réappropriation des marges, accroît la liberté du producteur, ce qui est indispensable pour permettre la proposition d'un modèle alimentaire alternatif. La question devient donc : « comment nourrir le plus complètement possible les gens en faisant vivre le producteur ? » Afin de répondre à cette question, nous avons d'abord analysé la consommation des ménages wallons et nous nous sommes référés arbitrairement à une unité classique chez les petits producteurs en circuit court : la consommation de 50 familles.

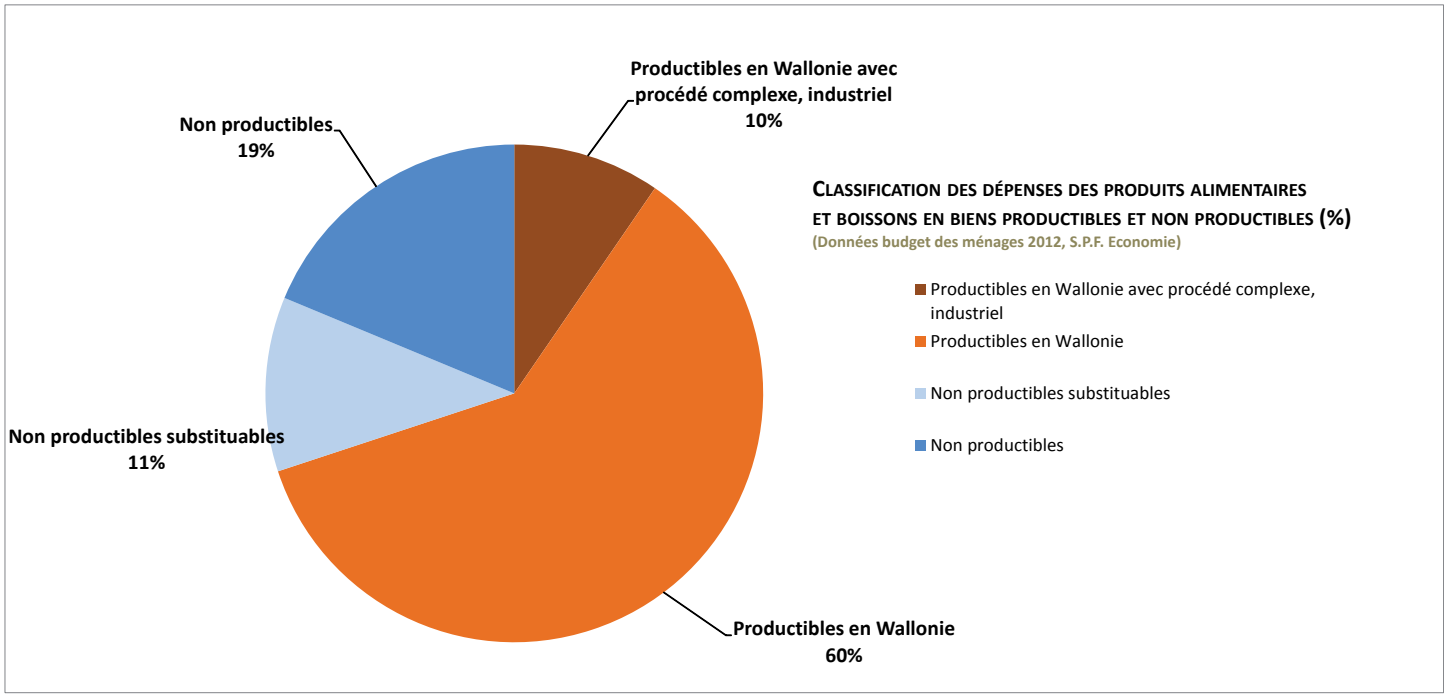

Les dépenses en produits alimentaires et boissons s'élèvent en Wallonie à 2 181 d'euros par habitant. Tout n'est évidement pas productible en Wallonie (fruits exotiques par exemple) et certaines productions sont trop complexes ou trop industrielles pour être intégrées à notre modèle décentralisé (pâtisseries, croquettes, huiles et graisses, etc.) mais une partie des produits non productibles peut toutefois être remplacée par d'autres, produits localement. Au total,

le marché potentiel réel s'élève à 71,7 % du budget alimentaire des ménages, soit à 1563 d'euros par habitant par an.

L'analyse de notre marché de 50 ménages donne un chiffre d'affaire total potentiel productible (ou substituable) de 179 829 d'euros par an, qui se répartissent comme suit :

- 53 782 euros de chiffre d'affaire des fruits et légumes ;
- 85 764 euros de chiffre d'affaire lié à l'élevage ;
- 26 431 euros de chiffre d'affaire issu des cultures extensives.

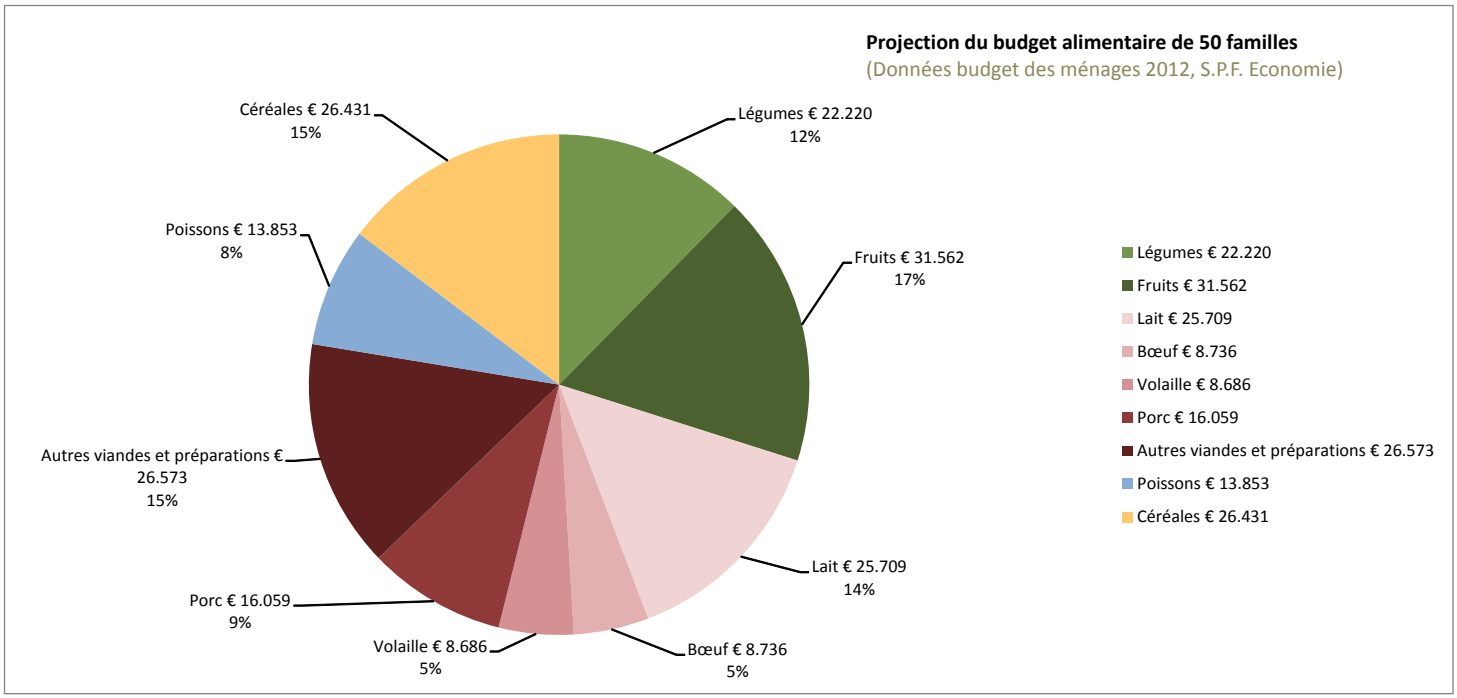

Si la question de la vente des produits est primordiale, elle n'est pas suffisante pour faire le succès du modèle. En effet, la question de l'accès à la terre est devenue incontournable. Les nouveaux producteurs orientés vers le circuit court rencontrés en Ourthe-Vesdre-Amblève dans le cadre de cette étude, disposent d'un accès à la terre très limité. L'exploitation type est constituée d'un site de quelques hectares pouvant comprendre de l'élevage ou des surfaces non productives, dont une surface d'un hectare maximum est cultivée en maraîchage de façon intensive par un producteur. En conséquence, nous avons établi un modèle autour d'une ferme type de 3 hectares dont 1 hectare maximum est cultivé intensivement en maraîchage agroécologique. Afin d'arbitrer l'occupation de cet espace limité, nous avons croisé deux approches complémentaires.

Dans la première approche nous avons établi les *« must »*, c'est à dire les principaux produits totalisant ensemble 80 % des dépenses des ménages, cette approche permet de valider ce qu'il est possible de vendre à notre marché. Il résulte de cette première approche que 16 productions récoltent 80 % des

REVENUS DES PODUCTIONS CA (EURO/M²)

Aubergine	92,00
Tomates	67,66
Champignons	59,88
Aubergine - Intermédiaire	55,20
Poivrons	44,26
Concombre	43,73
Tomates - Intermédiaire	40,68
Poivrons - Intermédiaire	26,47
Concombre - Intermédiaire	26,20
Fraises	17,57
Petits fruits rouges	11,31
Melons	11,00
Fraises - Intermédiaire	10,54
Betteraves	10,51
Pommes de table	10,30
Salades	10,15
Cerises	9,31
Courgette	8,93
Navet	8,48
Poires de table	8,21
Poireaux - Intermédiaire	7,98
Poireaux	7,97
Kiwis	7,92
Céléri	7,35
Betteraves - Intermédiaire	6,31
Topinambour	6,30
Echalottes	6,20
Potirons, potimarrons	6,16
Radis	6,09
Panais	6,00
Asperge	6,00
Pommes - Jus	5,77
chou rouge	5,73
Autres choux	5,70
Epinards	5,44

dépenses des ménages :

- les produits transformés à partir des grandes cultures céréalières (pain – bière) ;
- les viandes (porc – bœuf – volailles) ;
- les produits transformés à base de lait (fromage – yoghourt – lait écrémé – glace – beurre) et les œufs ;

Parmi les fruits & légumes, on trouve les jus de fruits, le vin, les pommes de terre, les tomates et les pommes, le tiercé de tête étant remporté par le porc, le pain & le fromage.

Dans une deuxième, nous avons classé les productions en fonction du revenu par surface occupée, cette approche permet de valider ce qui valorise au mieux notre surface de production limitée. Pour l'élevage nous avons considéré les surfaces nécessaires pour produire toute l'alimentation des animaux. Nous avons considéré des prix et rendements moyens selon plusieurs sources, sans prendre en compte de plus-value liée à une valorisation en bio. Par ailleurs, nous considérons la valorisation sur l'ensemble de la filière jusqu'au consommateur final, incluant éventuellement les transformations, nous évaluons par exemple le revenu du blé en fonction du chiffre d'affaire du pain et non en nous référant au prix du blé sur les marchés de gros.

La seconde approche aboutit à une vision presque diamétralement opposée de la première : les productions des grandes cultures et de l'élevage qui tiennent le haut du classement dans la première approche, sont les moins rémunératrices par unité de surface. Globalement, le revenu par m2 des productions maraîchères sous serre se compte en dizaines d'euros, celui des productions maraîchères et fruitières d'extérieur se compte en euros et celui des grandes cultures et de l'élevage se compte pour la plupart en centimes d'euros.

Afin de résoudre ce paradoxe, nous devons faire des choix, établir une stratégie permettant de fournir ce que notre marché demande tout en rentabilisant l'activité d'une micro-ferme de

Courgette - Intermédiaire	5,37
Navet - Intermédiaire	5,09
Choux de Bruxelles	5,07
Salsifis	4,98
Carottes	4,74
Oignons	4,57
Pomme de terre - nouvelle	4,39
Haricots	4,38
Chicons	4,09
Poire - Jus	4,08
Pomme de terre - transformation	3,64
chou fleur	3,47
Pomme de terre - conservation	3,17
Artichaut	2,68
brocoli	2,65
Prunes	2,46
Mais	2,35
Pois	2,26
Lait - Glace	3,48
Raisins	2,59
Raisins - vin	2,68
Lait - Yahourt	2,52
Blé tendre - Pain	2,33
Volaille	0,96
Lait - Lait écrémé	0,82
Porc	0,72
Œufs	0,63
Lait - Fromage	0,57
Blé tendre - Farine	0,50
Lait - Beurre	0,47
Lait	0,44
Orge	0,34
Lait - Crèmes	0,32
Bovin	0,18

3 hectares. Afin d'atteindre cet objectif, nous miserons sur les complémentarités et collaboreront avec d'autres acteurs : les circuits de distribution et l'agriculture traditionnelle. Concrètement, nous doublerons les quantités par rapport aux capacités d'achat de nos 50 ménages pour les productions les plus rémunératrices / m² (cultures sous serre). Le surplus sera revendu à un intermédiaire (circuit de distribution) en lui concédant une marge. D'autre part, nous achèterons à des agriculteurs traditionnels de proximité une partie de l'alimentation des animaux à produire (volaille & porc) et nous leur achèterons également du lait à transformer. Notons par exemple pour le lait que la part de la transformation est de 60 à 70 % sur le prix final du produit.

Ces stratégies présentent deux avantages essentiels :

1. Lier fortement le modèle de production au tissus socio-économique local, permet d'accroître la résilience du modèle de production. Le modèle de production renforcera à la fois l'agriculture traditionnelle locale de grande culture – élevage, et les circuits locaux de distribution ;

2. D'un point de vue agro-écologique, les effluents des animaux sur site participeront à la fertilisation des cultures. Nous verrons dans quelle mesure cet apport permettra d'équilibrer le bilan de fertilité en compensant les exportations d'éléments nutritifs par les productions commercialisées. Il serait particulièrement élégant d'arriver à équilibrer le bilan. Au lieu de devoir acheter des fertilisants, on achètera des aliments valorisés par un petit élevage dont les sous-produits permettront de fertiliser le site. Il vaut mieux acheter du blé, produire des poulets et produire des légumes avec les fientes de poulets plutôt que de devoir acheter de la fiente.

Tenant compte des paramètres économiques, cherchant à satisfaire au mieux les besoins de nos 50 familles, nous avons progressivement intégré des principes d'agroécologie. À ce stade, le schéma est nécessairement simplifié et nous nous sommes intéressés aux principales productions valorisables. Ceci n'exclut nullement la complexification ulté-

rieure de l'agro-écosystème : aquaponie, apiculture, intégration d'organismes utiles…

Outre l'intégration d'un petit élevage porc – volaille, nous avons également intégré en rotation une culture céréalière un an sur trois dans le système maraîcher. Par ailleurs, nous avons décidé de produire l'essentiel des fruits en agroforesterie. D'un point de vue agronomique, la céréale permet un vide sanitaire et présente différents avantages en terme de gestion agronomique des parcelles (désherbage, épandage, engrais vert). L'agroforesterie permet quant à elle de produire globalement plus sur la même parcelle, de constituer des zones refuges pour les organismes utiles, de créer des micro-climats favorables, de capter et stocker les éléments fertilisants excédentaires, de maintenir des taux élevés de matières organiques et d'organismes vivants dans le sol en stockant du CO_2, de protéger efficacement le sol contre l'érosion. Les systèmes agroforestiers envisagés permettront la mécanisation, ils seront constitués d'une part d'alignements d'arbres fruitiers (alternant un haute-tige pour 2 basses-tiges) et d'autre part de haies constituées de 4 rangs de vignes entre deux alignements d'arbres fruitiers. Les fruitiers basses-tiges produisent plus rapidement ; les hautes-tiges produisent de plus en plus jusqu'à dépasser nettement les basses tiges (production par arbre).

En alternant on cherche à pouvoir produire rapidement tout en remplaçant progressivement les basses-tiges par des hautes-tiges plus productifs à terme et encombrant moins les parcelles au niveau du sol. Le *design* prévoit des espaces polyvalents et standardisés afin de permettre une gestion aisée : rotation, calculs, matériel.

Les alignements haute-tige / basse-tige sont espacés de 32 mètres, 4 rangs de vignes sont intégrés à distance égale entre deux haies d'arbres fruitiers. Cette configuration permet d'avoir 24 espaces standardisés de culture de 600 m^2 [50 m de long x 12 m de large]. La rotation inclut ces 24 parcelles comme suit :

- 4 espaces sont occupés par des prairies temporaires de deux ans pour les animaux ;
- 8 espaces sont occupés par une céréale ;
- 12 espaces sont occupés par le maraîchage ;
- Un espace supplémentaire équivalent à 4 parcelles est réservé par les éléments fixes qui ne peuvent être inclus dans la rotation : bâtiments, serres, cultures permanentes telles que petits fruits, asperges, kiwis. ***Voir plan page suivante.***

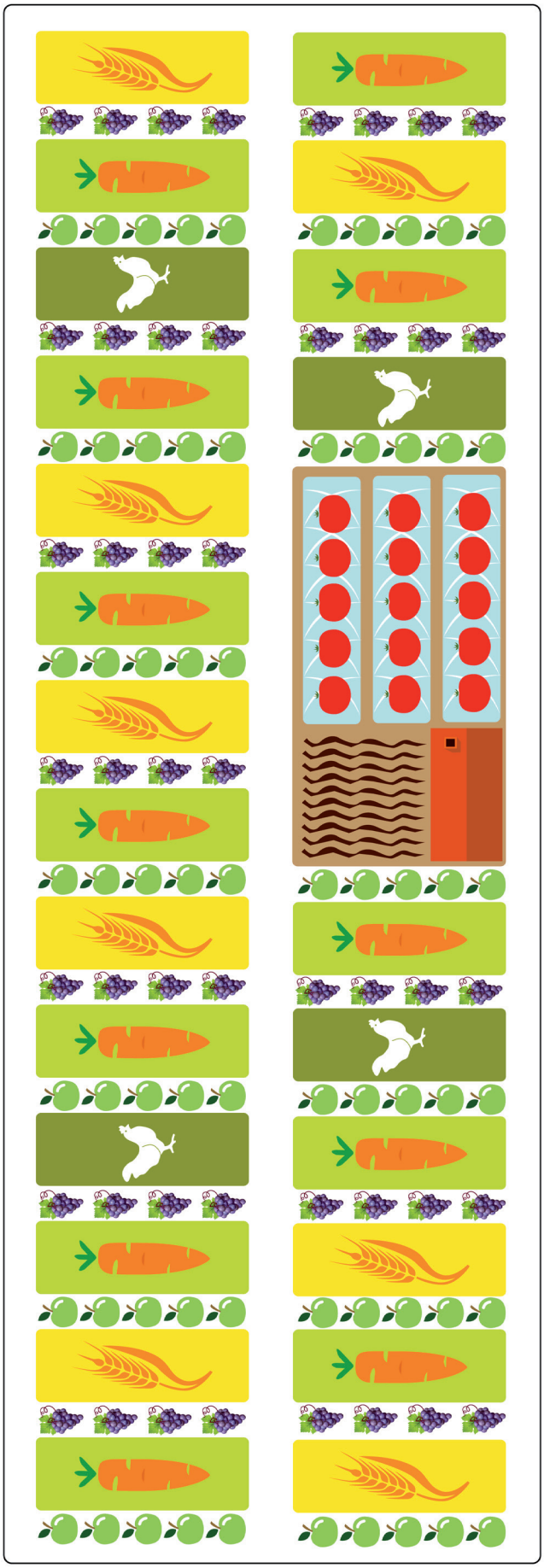

Ces contours généraux du modèle de production ont été établi par un raisonnement en boucle qui tient compte de la consommation des ménages, de la productivité par unité de surface, de l'équilibre en éléments fertilisants, des paramètres agronomiques. Afin de projeter ce résultat dans le temps, nous avons tenu compte de deux variations : D'une part, certaines cultures ou activités ne pourront pas produire dès la première année, la production des arbres notamment augmentera progressivement. D'autre part, au départ nous avons estimé que les parcelles maraîchères ne produisent qu'une culture par an, ce qui est pessimiste. Afin d'évaluer les améliorations probables liées à l'intensification du système maraîcher, nous avons pris la *Ferme du Bec Hellouin* pour référence. La *Ferme du Bec Hellouin* en Normandie est un exemple de modèle d'agriculture sur petite surface avec des rendements élevés (2, 3 ou 4 légumes cultivés côte-à-côte) et une densité importante d'emplois à l'hectare. Après 10 ans d'essais-erreurs, le modèle est au point. Un travailleur est capable de générer un revenu de 39 000 euros / 1000 m². Dans la serre, ils génèrent 100 euros / m² sur 8 rotations par an. Cette expérience est bien documentée et suivie rigoureusement par l'INRA[18]. En extrapolant leurs chiffres de production en kg / m², nous en avons déduit un ratio d'intensification réaliste, après 10 ans, sur les cultures maraîchères. Les systèmes de culture mis en place au *Bec Hellouin* permettent de tripler la production en kg / m². Ils se fondent essentiellement sur de très grandes densités de semis et une occupation presque continue de l'espace de culture.

18 http://www.fermedubec.com/ecocentre/ETUDE%20INRA%20MARAICHAGE_100413.pdf

ACTIVITÉS	ESPACES DE PRODUCTION	QUANTITÉ TYPE	REVENU INITIAL TYPE	C.A. ANNÉE 1	C.A. ANNÉE 3	C.A. ANNÉE 5	C.A. ANNÉE 10
LÉGUMES ET PETITS FRUITS	Maraîchage sous-abris	1000 m²	18,8 euros/m²	€ 8.799	€ 8.799	€ 14.204	€ 27.717
	Maraîchage extérieur	7200 m²	4,29 euros/m²	€ 18.615	€ 18.992	€ 30.657	€ 59.824
	Petits fruits rouges, kiwis,...	1200 m²	3,7 euros/m²	€ 0	€ 8.594	€ 8.594	€ 8.594
ARBORICULTURE FRUITIÈRE	Vignes - Agroforesterie	740 m linéaire X 4 rangs de vignes (2960 pieds en tout)	17,5 euros/ mètre linéaire	€ 0	€ 12.273	€ 12.273	€ 12.273
	HT/BT - Agroforesterie	312 arbres répartis sur 500 m linéaire	17 euros/ mètre linéaire	€ 0	€ 3.242	€ 6.484	€ 9.118
GRANDE CULTURE	Céréales transformées en pain	4800 m²	2,2 euros/m²	€ 10.553	€ 10.553	€ 10.553	€ 10.553
ÉLEVAGE	Porc	1 couple de porc (2,4 portées/an = 29 porcs vendus)	6384 euros/ cycle	€ 15.513	€ 15.513	€ 15.513	€ 15.513
	Poules pondeuses	34 poules		€ 1.972	€ 1.972	€ 1.972	€ 1.972
	Poulets	252 poules/cycle (4 cycles/an)	2913 euros/ cycle	€ 11.650	€ 11.650	€ 11.650	€ 11.650
TRANS FORMATION	Transformation de lait (fromages, yogourt, glaces, crème, beurre)	achat de 17 360 l de lait/an	1,15 euros/ litres	€ 0	€ 22.674	€ 22.674	€ 22.674
ESPACES NON-PRODUCTIFS	Chemins, bâtiments	6000 m²					
			TOTAL	**€ 67.102**	**€ 114.262**	**€ 134.574**	**€ 179.888**

Au final le modèle affiche une belle progression du chiffre d'affaire qui montre que cette micro-ferme de 3 hectares peut dépasser le chiffre d'affaire d'une ferme traditionnelle moyenne de 51 hectares. Afin de donner une idée détaillée de la diversité des productions, nous avons pris l'année 5 comme référence : ***voir page suivante.***

Ce modèle orienté vers les besoins des consommateurs locaux mise résolument sur la diversité des productions. Cette diversité est à la fois une difficulté technique et un atout permettant de boucler des cycles et de bénéficier de complémentarités. Afin d'évaluer sa durabilité, nous avons mesuré son degré d'autonomie. Selon nos estimations, en valorisant le petit lait, les herbes pâturées et des chemins, les déchets végétaux, le son de blé, le modèle présenté pourrait permettre l'autonomie alimentaire des animaux sur la ferme à 49 % en protéines digérables, 43 % en matière grasse et 36 % en énergie. Le complément sera fournit par l'achat à l'agriculture locale d'environ 10 tonnes / an d'aliments sous forme de cultures de base (par exemple 4 tonnes de froment, 5 tonnes de maïs, 1,5 tonnes de tourteau de colza). Cela coûterait annuellement environ 3400 euros par micro-ferme. Cela demande 2 hectares d'une ferme traditionnelle / micro-ferme pour produire ces aliments. Nous avons ensuite réalisé un bilan complet des éléments fertilisants qui entrent et sortent de la ferme. Les entrées comprennent les achats de lait et d'aliments pour animaux, les apports atmosphériques, la fixation d'azote par les légumineuses. Les sorties comprennent les éléments nutritifs contenus dans les productions commercialisées et les pertes liées à l'élevage. Ce bilan montre que nous disposons de plus d'éléments fertili-

Chiffre d'affaire en année 5 par production selon le modèle d'exploitation

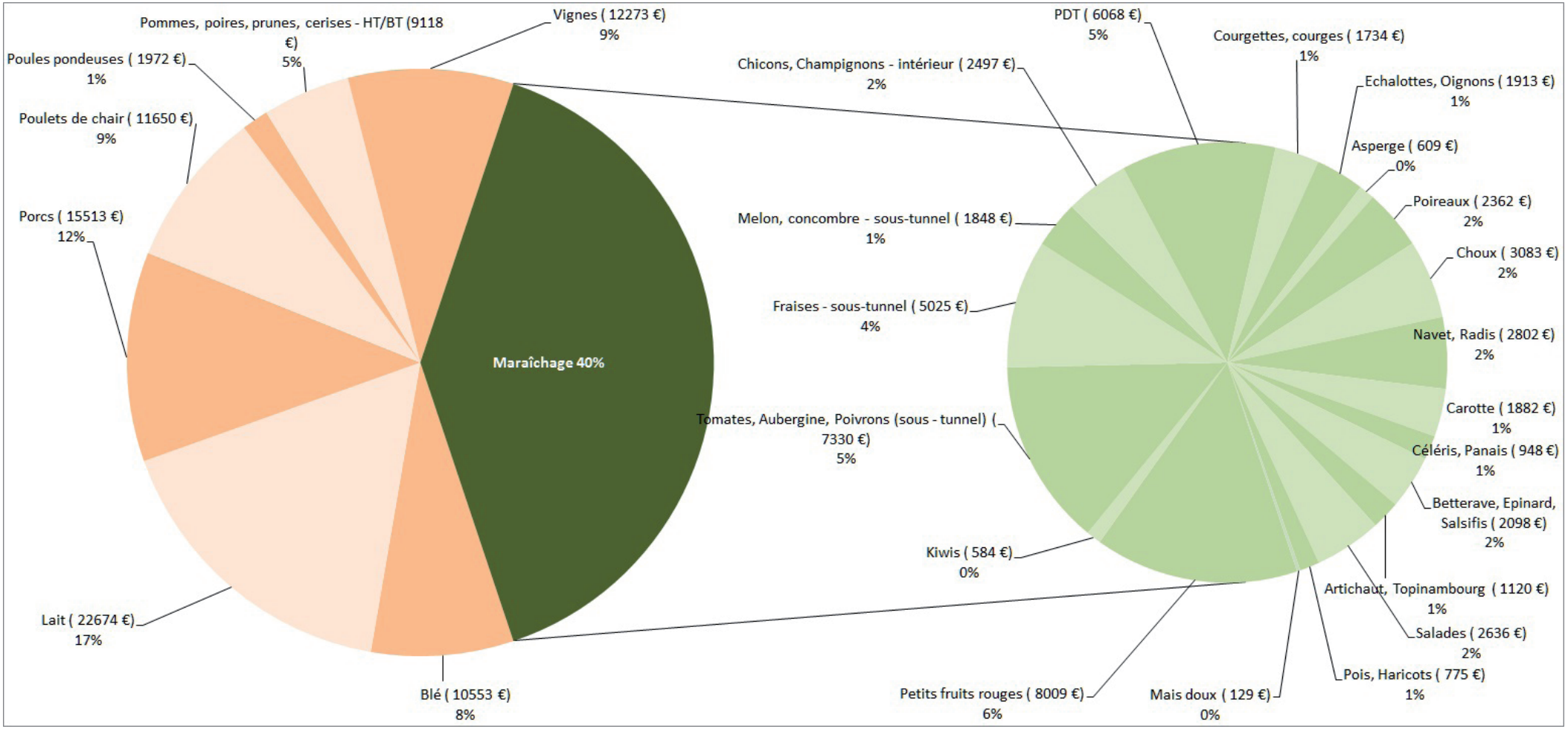

sants que nécessaire. Globalement, le système agro-forestier permettra de stocker cet excédent dans la matière organique du sol et la biomasse végétale des arbres.

Bilan global des principaux éléments fertilisants sur la ferme

	Année 1	Année 3	Année 5	Année 10
BILAN N (KG N/HA)	+ 57	+ 58	+ 46	+ 21
BILAN P (KG P/HA)	+ 48	+ 50	+ 48	+ 44
BILAN K (KG K/HA)	+ 66	+ 71	+ 58	+ 29

De nombreuses études[19] montrent que des systèmes agro-forestiers comparables sont capables de stocker largement plus de 5 tonnes de CO_2 / hectare / an en conditions tempérées. Ces systèmes sont aussi capables de stocker tout l'azote excédentaire et les autres éléments nutritifs dans l'ordre de grandeur de cette simulation. Le modèle de production aboutit donc à une aggradation de l'agro-écosystème : forte augmentation de la biodiversité, augmentation de la matière organique et de la vie du sol, accroissement de sa fertilité, développement des services éco-systémiques tel que captation de CO_2, épuration de l'eau, zone refuge pour la faune,… Au final, les productions obtenues après 10 ans et les multiples ajustements que nous avons réalisés permettent de fournir des produits alimentaires qui représentent 46 % du budget des ménages et d'alimenter dans cette proportion, 106 familles wallonnes. En valeur nutritive (kcal), la production de la ferme satisfait totalement les besoins alimentaires de 67 adultes. Mais le principal point fort de cette ferme est surtout la capacité à produire une très grande variété d'aliments : légumes diversifiés, fruits, pain, produits transformés du lait, porc et volaille, au total entre 50 et 100 aliments différents sortiront de la ferme.

PERSPECTIVES

Notre modèle montre qu'une micro-ferme de 3 hectares peut satisfaire une part non-négligeable des besoins alimentaires de la population tout en générant un chiffre d'affaire confortable. Cette agriculture de proximité, autrement appelée micro-agriculture hyper intensive, est susceptible de jouer un rôle majeur dans le développement de la souveraineté alimentaire wallonne dans les prochaines années. L'analyse[20] de Pablo Servigne nous montre qu'il faut à présent examiner la problématique alimentaire en Europe également sous l'angle de la sécurité de nos approvisionnements. Notre modèle de micro-ferme est directement lié à l'agriculture conventionnelle de grandes cultures – élevage, dont elle transforme le lait et les cultures. Sans engrais et produits phyto dérivés du pétrole

19 L'Agroforesterie, Outil de séquestration du carbone en agriculture, Hanon, X, Dupraz, C., Liagre, F., 2009, 18 pp.

20 *Op. Cit.*

et sans importations de protéines végétales américaines, dans quelle mesure ce duo pourrait-il satisfaire les besoins alimentaires de la population wallonne actuelle ? Quelles seraient les conséquences de cette orientation en terme d'emploi, de création et maintien d'activités agricoles, de revenu agricole ? Au total, afin de répondre aux besoins des Wallons dans les proportions décrites ci-dessus, il faudrait 14 600 fermes occupant 44 000 hectares, soit seulement 6 % des surfaces agricoles wallonnes. Selon notre estimation, ces fermes pourraient réaliser un chiffre d'affaire de 2,6 milliards d'euros/an et employer environ 44 000 travailleurs[21]. En outre, elles pourraient faire vivre de nombreuses fermes conventionnelles en achetant et valorisant leurs productions via les réseaux courts de distributions détenus par les micro-fermes.

Si on considérait que ces fermes conventionnelles évoluaient vers un modèle très extensif de type bio-herbager et que l'on prend en compte d'une part des fermes laitières et d'autre part des fermes d'engraissement de bovins pour la viande, les micro-fermes pourraient acheter ou valoriser toute la production de 3 650 fermes aux dimensions de la ferme moyenne wallonne. Ce qui représente 30 % des fermes restantes aujourd'hui. Ceci occuperait une surface de 186 150 hectares dont 85 % de prairies, soit 26 % de la surface agricole wallonne[22]. Ces fermes pourraient fonctionner sans achat d'engrais et en auto-suffisance concernant les aliments du bétail. La vente du lait des grandes cultures et la valorisation de la viande en colis permet de générer un chiffre d'affaire de 120 000 euros par ferme en stabilisant 4 378 emplois agricoles.

QUE SOUHAITENT MANGER LES WALLONS ?

La valorisation de la viande en colis génère un chiffre d'affaire additionnel de 300 millions d'euros, en plus des produits et valorisation de produits par les micro-fermes. Cette viande bovine représente entre un tiers et la moitié de la consommation des Wallons. Notons que les herbages restant en Wallonie suffisent à produire le complément des productions bovines viande et lait, sur base d'un modèle extensif à l'herbe. La production céréalière des micro-fermes additionnée à la production céréalière possible sur base du fumier de ces fermes herbagères couvrant le reste des herbages wallons, permet de fournir tout le blé consommé par les wallons. Malgré le caractère extensif envisagé de la production des fermes partenaires traditionnelles, malgré la place qu'il faut trouver

21 Entre un emploi par 1000 m² de surface de culture net en maraîchage intensif non mécanisé (Bec Héllouin) et un emploi pour 2 hectares de surface brut en maraîchage mécanisé, considérant les activités de transformation, la part de cultures extensives, nous estimons le taux d'emploi à 1 emploi temps plein par hectare de surface brut.

22 Calculs réalisés sur base deux fermes 51 hectares types 100 % herbagères sachant que 1 kg de foin produit 1,1 litre de lait et que 15 kg de foin produit 1 kg de viande. Les veaux mâles et les vaches de réformes sont engraissés par la ferme à viande, la ferme laitière à 95 bovins, un animal sur trois est en production laitière, la ferme viande a 76 bovins.

Relations ferme traditionnelle & micro-fermes

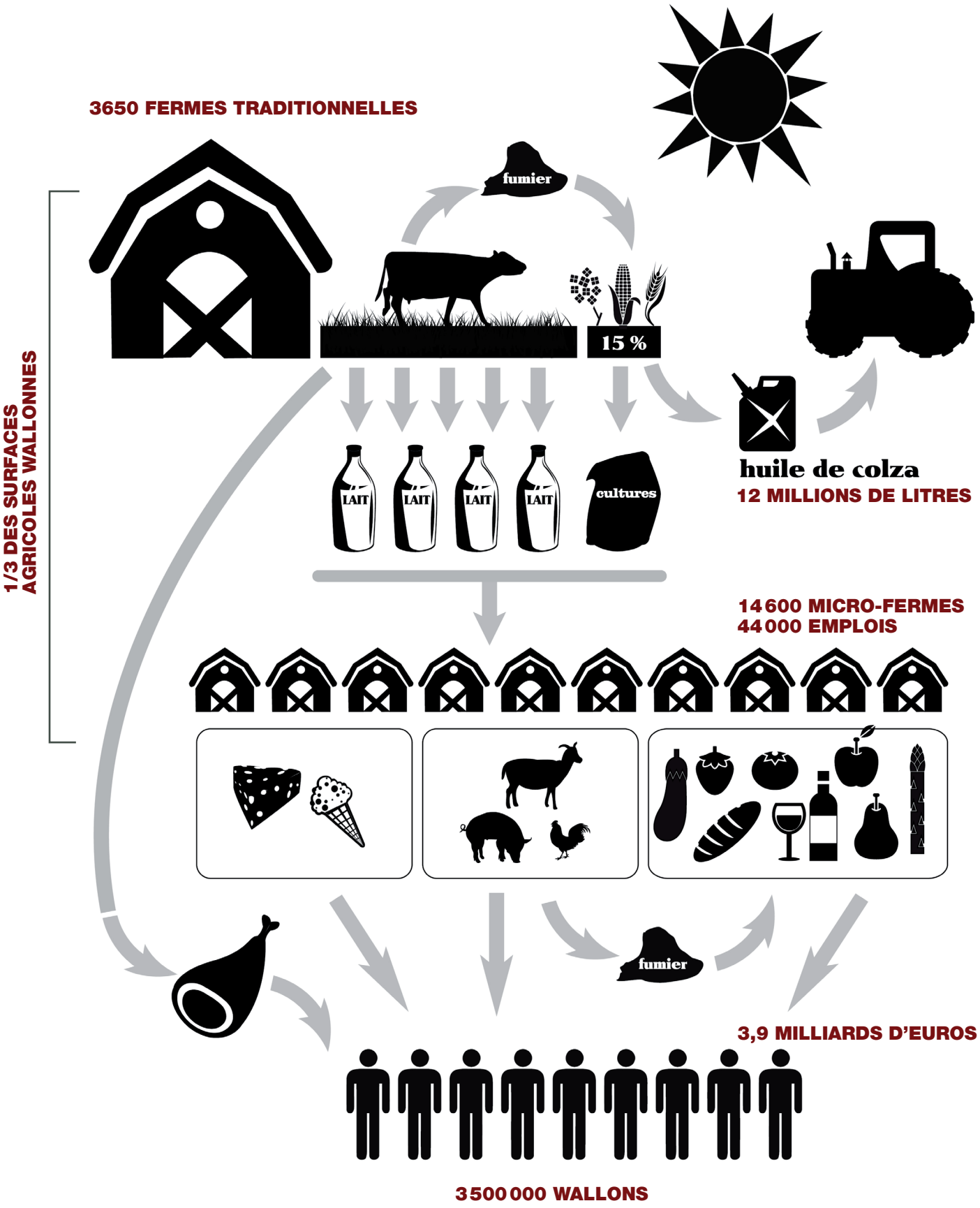

pour implanter 14 600 nouvelles activités, la pression foncière de ce modèle, à plein développement, sur l'agriculture en place ne représente que 26 % (fermes extensives) + 6 % (fermes intensives) - 30 % (activités conventionnelles sauvegardées) = 2 % de la surface agricole. Or chaque année, c'est 3 % des exploitations qui disparaissent en Wallonie et voient leurs surfaces réparties sur les exploitations restantes ! Ce paradoxe s'explique par l'accroissement important des marges brutes consécutif à une stratégie d'économie circulaire. En effet le modèle est très peu dépendant d'intrants importés. Sans factures d'engrais et d'aliments importés à payer, la marge brute des exploitations permet de rémunérer plus d'emplois par surface exploitée, ce qui freine la course aux hectares. D'autre part, la valorisation en circuit court ou plus court permet de transformer en emplois wallons les marges d'intermédiaires essentiellement localisés hors du territoire.

Dans le modèle envisagé ici, les fermes traditionnelles associées cultiveront notamment un peu de colza dont le tourteau de pressage servira d'aliment aux poules et cochons des micro-fermes. L'huile de colza co-produite avec le tourteau représente 11 millions de litres de carburant potentiel pour les tracteurs. Cette quantité suffit à tous les faire tourner[23]. Enfin, si le modèle présenté est étendu afin de satisfaire aux besoins des Bruxellois et des Wallons simultanément, son emprise au sol représenterait 41 % des surfaces agricoles wallonnes.

CONCLUSIONS

Une agriculture « solaire » est possible en Wallonie, le marché pour ses productions existe, son développement sera vecteur de nombreux emplois, il est attendu des citoyens et acteurs de terrains. Sur un marché d'économie circulaire alimentaire évalué ici à 4,7 milliards d'euros potentiellement à prendre sur les importations des Wallons, nous avons présenté une voie permettant d'en capter la part non négligeable de 3,9 milliards d'euros. Ces marges permettraient la création de 44 000 emplois directs et stabiliseraient en outre l'emploi d'un agriculteur wallon traditionnel sur trois, et ce sans mettre une pression foncière significative sur les agriculteurs qui ne sont pas liés à ce modèle. Nul doute que 14 600 PME alimentaires, bien réparties sur le territoire wallon, étroitement connectées chacune à quelques 50 à 100 familles, sauront répondre à cette question mieux que des acteurs situés au bout d'une chaîne logistique de plus de 2 000 km. Encore faut-il arriver à produire pour satisfaire cette demande.

23 Cette quantité représente chaque année 40 litres / hectare de prairie et 100 litres / hectare de cultures sur les surfaces considérées : micro-fermes + fermes traditionnelles pour faire tourner les tracteurs.

Rob Hopkins fait l'honneur aux *Compagnons de la terre* de planter la première aubergine de son premier site de production (*Ecotopia* – Tilff, 20 juin 2014).

Cette étude, en dressant les grandes lignes de ces unités de production de demain, apporte quelques pistes pour y arriver.

Afin de monter ce modèle, *Les Compagnons de la terre* proposent une innovation sociale selon un principe de mutualisation de la production. Une ou plusieurs coopératives de production constitueront les traits d'union entre ces 18 650 producteurs indépendants [14 600 micro-fermiers + 3 650 fermiers conventionnels]. Ces coopératives, financées en grande partie par l'épargne citoyenne, capitaliseront et divulgueront les savoirs-faire, feront l'acquisition de matériel et l'amortiront sur plusieurs sites, encadreront des contingents de plusieurs milliers, voire dizaines de milliers de travailleurs agricoles salariés qui bénéficieront, selon les principes de l'économie sociale, de la répartition des marges captées et des gains de productivité obtenus. Au total, si ces micro-fermes sont développées dans les 10 prochaines années, en considérant que 2/3 des fermes actuelles poursuivraient le modèle et les tendances actuelles et que 1/3 des agriculteurs issus du cadre familiale lient leur développement à ces micro-fermes, nous retrouverions non pas les niveaux d'emplois agricole du Moyen Âge, mais ceux, plus probables, des années 80 (60 000 emplois en Wallonie). La tendance linéaire (très stable) de disparition des agriculteurs au rythme de 3 % par an finira logiquement par s'infléchir « naturellement ». En effet, il n'y aura pas d'« agriculteurs négatifs » ! Cette échéance est très proche. Faisons en sorte que la tendance reparte à la hausse dès maintenant, grâce au potentiel immense des NIMAculteurs *(Non Issus du Monde Agricole),* et à des projets tels que *Les Compagnons de la terre.*

Benoît Noel & Laurence Van Malder, *juin* 2014

AUTEURS & PARTENAIRES

Benoît NOEL

Ingénieur agronome spécialisé en gestion de projet dans le domaine du développement durable, il s'est d'abord consacré à la fertilisation organique et a mis au point l'utilisation de BRF *(Bois Raméal Fragmenté)* en agriculture. Après avoir géré plusieurs projets en Afrique, dont un projet de maraîchage biologique et de plantation de bois énergie à grande échelle, de retour en Wallonie il fonde l'*Association wallonne d'agroforesterie* (AWAF). Il mène ensuite plusieurs projets de développement rural dans le Condroz et lance la coopérative de commercialisation de produits fermiers *Point Ferme.* Il fait partie des initiateurs et principales forces vives de la *Ceinture aliment-terre liégeoise.* Aujourd'hui, dans ce cadre, il travaille au GREOA asbl et à *Barricade* asbl.

Laurence Van Malder

Après un *master* en géographie, elle a entamé un *master* complémentaire en environnement, elle a contribué à ce rapport dans le cadre de son stage via la *Boutique de Sciences.*

Travail réalisé en collaboration entre le GREOA *asbl,* Barricade *asbl et la* Boutique de sciences de l'UCL.

Lieu d'émancipation collective et de création d'alternatives, ***Barricade*** expérimente dans les domaines culturels, sociaux et économiques depuis 1996.

Barricade est engagée dans différents mouvements sociaux et citoyens ainsi que dans le développement de projets économiques alternatifs dont la visée commune est de promouvoir l'égalité et la justice sociale.

Depuis 2010, nos publications s'inscrivent dans ce contexte et sont le fruit d'une démarche de *recherche-action,* d'une implication de terrain dans la transformation de la société. ***Barricade*** est également un espace public de débat permettant la rencontre des paroles citoyennes, militantes, syndicales, associatives, académiques & politiques. Enfin ***Barricade*** constitue un lieu d'accueil pour de nombreux collectifs et associations, et tout simplement un lieu d'échanges et de convivialité. C'est tout ça ***Barricade***.

Toutes les analyses sur :

www.barricade.be

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles
culture.be
Wallonie
BARRICADE CULTURE D'ALTERNATIVES
OURTHE AMBLEVE GREOA